

CAPITAL-INVESTISSEMENT

« Ce n'est pas l'épargnant qu'il faut montrer du doigt »

Turenne Capital a été créé en 1999, il y a bientôt 20 ans, par François Lombard, issu du monde du *private equity* et qui a pris, à l'origine, le virage des fonds fiscaux (FCPI, FIP). Aujourd'hui, la société de gestion qui pèse près d'un milliard d'euros sous gestion est devenue un acteur clé du non coté. Olivier Motte, président du directoire, s'en explique. Selon lui, les banques et les assureurs ne facilitent pas la diffusion de cette classe d'actifs à part entière.

Propos recueillis par Jean-Denis Errard

Comment s'est fait le virage vers les fonds non fiscaux ?

En 2008-2009, on s'est dit qu'on ne pouvait pas construire notre stratégie uniquement via des fonds fiscaux, notamment du fait des interventions régulières du législateur sur ce segment, risquant de changer la donne. On s'est alors tournés vers les FCPI et les SCR, produits pour les investisseurs particuliers de banque privée et les institutionnels. C'est à ce moment-là que je suis arrivé du groupe HSBC.

Turenne Capital a commencé à se construire par le lancement d'une filiale à Lille (Nord Capital Partenaires), gérant les capitaux investis par Crédit Agricole Nord de France avec de l'ordre de 150 M€ d'actifs sous gestion à l'époque, atteignant aujourd'hui 200 M€. Nous avons en 2015 gagné un appel d'offres pour gérer le fonds « CAP 3^e révolution industrielle » (CAP 3 RI) destiné à investir dans la transition énergétique, en partenariat avec Finorpa. Ce fonds est financé par la région, les fonds Feder (européen), la Banque Européenne d'Investissement, le Crédit Agricole Nord de France, Groupama. Ces activités sont représentatives de notre métier historique : le capital développement et la transmission dans les entreprises de *small cap*.

Avec nos équipes à Marseille, nous avons gagné un second appel d'offres, auprès de la région PACA, pour gérer un fonds innovation : Paca Investissement. L'idée est de co-investir avec des *business angels* à 50/50 sur des investissements à hauteur d'environ 1 M€. On accompagne plus 46 participations en région PACA, notamment des start-up.

Enfin, en 2014, notre équipe Santé a remporté un nouvel appel d'offres à Lyon, auprès de Sham, une mutuelle de réassurances du personnel hospitalier, pour développer un portefeuille de biotechs, à travers la gestion du fonds « Sham Innovations Santé ».

En parallèle, dans vos bureaux de Paris, vous avez pris le parti de vous concentrer sur certains secteurs d'activités...

Nous avons identifié des secteurs qui, à long terme, ont le potentiel de croissance le plus fort. Deux ont particulièrement attiré notre attention : la santé, avec le vieillissement de la population, et l'hôtellerie, avec le flux croissant de touristes. Dès lors nous avons constitué deux équipes dédiées, l'une pour gérer le FCPI Capital Santé 1 (62 M€ levés), avec six spécialistes dirigés par Benoît Pastour et Mounia Chaoui, et l'autre pour gérer la stratégie du FCPI Turenne Hôtellerie 1, puis 2, pilotée par Benjamin Altaras. En volume d'activité, ces deux secteurs sont à notre avis les plus prometteurs.

Et le financement de l'innovation, vous ne trouvez pas que c'est un créneau d'avenir ?

Absolument ! On a la chance d'avoir un chef de l'Etat qui ne cesse de le dire. Nicolas Dufourcq, à la BPI, défend également cette position. Le financement des start-up est essentiel pour l'avenir de notre pays. Déjà présent sur ce segment, Turenne Capital s'est déployé ces dernières années sur ce créneau porteur. Sur les 360 start-up présentes au dernier Consumer Electronics Show (CES) de Las Vegas, 60 étaient françaises, dont sept financées par notre société. C'est une vraie fierté ! Plus exactement quatre accompagnées par Turenne et trois par Innovacom¹ avec lequel nous venons de nous rapprocher.

Quel est le sens de ce rapprochement ?

Aux côtés de Jérôme Faul, président d'Innovacom, nous allons pouvoir nous adosser à leurs compétences reconnues et leur expérience en matière d'innovation pour nous développer sur le créneau de l'amorçage et du venture. Par exemple, nous avons levé récemment un FCPI de 20 M€, Techno Numérique et Santé, main dans la main avec Innovacom. A l'inverse pour Innovacom, cela leur permet de s'adosser à une société de gestion qui gère pas loin du milliard d'euros. A leur tour, ils ont lancé Technocom 3 et réciproquement, nous allons venir en appui.



Olivier Motte
Président du directoire
Turenne Capital

“
Les Français commencent à comprendre la nécessité de financer l'innovation

Depuis début 2018, on est de plain-pied dans l'ensemble de la chaîne du private equity, dans la « start-up nation » comme le dit le chef de l'Etat.

Vous pensez que les banques ne financent pas assez les start-up ?

Oui. Les start-up ont besoin de fonds propres, pas de faire du crédit. En Allemagne, les banques sont très présentes au capital des entreprises, culturellement ce n'est pas le cas en France.

Mais les chefs d'entreprise ne semblent pas prêts à ouvrir leur capital ?

C'était vrai, ça ne l'est plus dans le monde des start-up. Les jeunes entrepreneurs savent bien qu'il leur faut des fonds propres pour gagner des parts de marché. Ils savent partager le capital, ils ont compris qu'il vaut mieux avoir une part minoritaire d'une société qui se développe vite que la majorité dans une structure arc-boutée sur son petit capital. C'est juste une question de génération. Les jeunes veulent développer leur savoir-faire, plutôt que de garder la main mise sur leurs fonds propres.

Comment comprenez-vous cette mobilisation pour flécher l'épargne vers les entreprises ?

En France, il faut faire comprendre que la progression des entreprises est liée à la mobilisation de fonds propres. Il faut convaincre à la fois les chefs d'entreprise et les investisseurs pour qu'ils confient leur argent. Mais les mentalités évoluent ! Pour notre dernier FCPI, j'escomptais environ 10 M€, et finalement nous avons réussi très facilement à atteindre le doublement de notre objectif fixé, soit 20 M€ de collecte. Ces outils fiscaux, le FCPI et le FIP, ont été très utiles pour faire évoluer les mentalités.

Vous avez le sentiment que depuis 20 ans les particuliers s'intéressent plus au private equity ?

Oui, je suis formel. Les Français commencent à comprendre la nécessité de financer l'innovation, ils veulent pouvoir s'intéresser à la société, à ses produits, à ses équipes. Il y a clairement un besoin de sens et de proximité.

La suppression des fonds ISF va peut-être freiner l'intérêt ?

Non, c'est une bonne chose parce que trop d'investisseurs venaient vers le non coté pour l'avantage fiscal. Maintenant l'élan est plus sain. En termes d'allocation d'actifs, les épargnants ont compris que la bourse peut être déconnectée de l'économie réelle, que l'immobilier est trop cher, que les obligations ne rapportent rien et risquent de faire perdre avec la hausse des taux longs, bref le non coté s'impose naturellement pour 5 à 10 % dans leur



L'hôtel Mercure Lyon Perrache qui appartient à Turenne Hôtellerie.

patrimoine. Et on est sûr des TRI très intéressants qui peuvent être de 8 à 12 %. Mais avec un risque élevé, c'est vrai !

C'est dommage que ce type de fond soit si peu diffusé dans les assurances vie !

Le Président Emmanuel Macron a fait évoluer les règles mais les assureurs hésitent encore pour des raisons de liquidité. Culturellement la possibilité de restituer des parts et non du cash en cas de rachat n'arrive pas à passer. Imaginez l'impact si 2 ou 3 % des fonds en euros basculaient en private equity, on accélérerait considérablement la croissance des entreprises ! Ce n'est pas l'épargnant qu'il faut montrer du doigt.

Ce qu'on appelle la finance utile, responsable, pour vous est-ce concret ?

Notre société de gestion, en tout cas c'est notre façon de voir, a un rôle sociétal qui est de créer des emplois, de financer l'avenir, de soutenir la recherche médicale. C'est ce qui nous a amenés à créer une fondation, la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys – du nom d'une jeune collaboratrice décédée d'un cancer – décernant des prix pour la recherche médicale. Béatrice Denys avait voulu cette fondation. Nous lui rendons hommage en récompensant chaque année deux projets de recherche académique sur une cinquantaine reçus.

Pourquoi ne trouve-t-on pas sur votre site le bilan des performances des fonds fiscaux grand public ?

Tant qu'un fonds n'est pas liquidé, parler de performance est très sujet à caution. Je ne veux pas survaloriser mes valeurs liquidatives comme certains. On doit toujours pouvoir céder l'entreprise à la valeur indiquée, ce n'est pas le cas de toutes les sociétés de gestion qui parfois survalorisent en se disant « on verra bien le moment venu ». ■

“
Trop
d'investisseurs
venaient
vers le non coté
pour l'avantage
fiscal

1. Turenne Capital a pris en octobre dernier une participation de 20 % au capital d'Innovacom avec la possibilité de monter à 50 % dans les deux ans.